

Correspondances Îlots 1999 - IRIS

lil-0270

Le fichier regroupe 252 721 îlots dans 16 038 IRIS et dans 1 926 communes de France métropolitaine et DOM, et décrits par 8 variables.

<i>Identifiants géographiques</i>	<i>Variables</i>
Commune (code en 5 caractères, département+commune)	DEPCOM
IRIS (code en 4 caractères à l'intérieur d'une commune)	IRIS
IRIS (code en 9 caractères, DEPCOM IRIS)	DCOMIRIS
IRIS (nom)	NOM_IRIS
Type d'IRIS	TYPIRIS
Commune de l'îlot (code en 3 caractères)	CIL
Îlot 1999 (code en 4 caractères)	ILOT99
Îlot 1999 (code en 12 caractères : DEPCOM CIL ILOT99)	DCCILIL

Le code IRIS

Il s'agit ici des IRIS-2000 définis à l'occasion du recensement de 1999.

Le code de l'IRIS possède quatre caractères. Pour la plupart des communes découpées en IRIS, les deux premiers caractères correspondent aux quartiers vécus (« grands quartiers ») définis par la commune, les deux derniers caractères sont un numéro séquentiel dans le quartier.

Le code TYPIRIS

Les IRIS se déclinent en trois types de zones :

"H" IRIS d'habitat

dont la population se situe entre 1 800 et 5 000 habitants.

Ils sont homogènes quant au type d'habitat,

"A" IRIS d'activité

qui regroupent plus de 1 000 salariés

et comptent deux fois plus d'emploi salarié que de population résidente,

"D" IRIS divers

de superficie importante, et à un usage particulier (bois, parcs, zones portuaires...).

Le code CIL

Les communes-îlots correspondent à des cas différents.

Pour Paris (75052), les 80 quartiers administratifs usuels (code arrondissement de 01 à 20 suivi du code quartier de 1 à 4).

Pour Lyon (69123), les 9 arrondissements administratifs usuels (381 à 389)

Pour Marseille (13055), 111 quartiers (500 à 610)

Pour Toulouse (31555), 47 quartiers (900 à 946)

Pour 14 communes, les anciennes communes ayant fusionné récemment

- Bellegarde-sur-Valserine (01033), ancienne commune d'Arlod (01018)
- Oyonnax (01283), ancienne commune de Veyziat (01440)
- Tergnier (02738), anciennes communes de Fargniers (02300)
 - Quessy (02630)
 - Vouël (02825)
- Saint-Chamond (42207), anciennes communes de Izieux (42111)
 - Saint-Julien-en-Farez (42244)
 - Saint-Martin-en-Coailleux (42258)
- Saint-Étienne (42218), anciennes communes de Rochetaillée (42190)
 - Saint-Victor-sur-Loire (42292)
 - Terrenoire (42309)
- Saint-Just-Saint-Rambert (42279), ancienne commune de Saint-Just-sur-Loire (42250)
- Saumur (49328), anciennes communes de Bagneux (49016)
 - Dampierre-sur-Loire (49118)
 - Saint-Hilaire-Saint-Florent (49287)
 - Saint-Lambert-des-Levées (49293)
- Chaumont (52121), ancienne commune de Brottes (52078)
- Dunkerque (59183), anciennes communes de Malo-les-Bains (59373)
 - Mardyck (59380)
 - Petite-Synthe (59460)
 - Rosendaël (59510)
- Lille (59350), ancienne commune de Hellemmes (59298)
- Bruay (62178), ancienne commune de Labuissières (62482)
- Orthez (64430), ancienne commune de Sainte-Suzanne (64497)
- Dieppe (76217), ancienne commune Neuville-lès-Dieppe (76466)
- Le-Havre (76351), ancienne commune de Rouelles (76539)

Il faut cependant noter que toutes les communes ayant fusionné récemment ne se retrouvent pas dans le fichier, identifiées par les codes CIL (voir le dictionnaire du recensement de 1999).

De la même façon, toutes les communes divisées en îlots ne se retrouvent pas dans le fichier. On y retrouve seulement 913 communes (et arrondissements pour Paris, Lyon et Marseille). Pour quelles raisons ?

Le code ILOT99

Le code îlot est codé sur 4 caractères.

Le découpage actuel ayant été fait à partir des plans du cadastre, les deux premiers caractères du code représentent la section cadastrale dans la majorité des cas.

Le code de l'îlot respecte une des règles suivantes :

- tous les caractères sont numériques ;
- les deux premiers caractères sont alphabétiques, les deux suivants sont numériques ;

- le premier caractère est blanc, le deuxième est alphabétique, les suivants sont numériques ;
- le premier caractère est alphabétique, les suivants sont numériques ;
- les deux premiers caractères sont les lettres "PE", le troisième est alphabétique, le dernier est numérique.

Les codes DCCILIL

Concaténation des codes DEPCOM, CIL et ILOT

Ce code permet d'assurer l'unicité du code îlot sur plusieurs communes. Ce code a été retenu par l'INSEE pour les produits supra communaux à l'îlot issus du recensement de la population de 1999.

Les règles de cadrage sont les suivantes (4 cas selon la présence ou non d'un code CIL, et selon que le code ILOT utilise 3 ou 4 caractères) :

```

=====
123456789012
=====
ddccckkkiii
ddccckkk iii
ddcc  iii
ddcc  iii
=====

```

Cas particulier de Nanterre

Le découpage en IRIS de la commune de Nanterre (92050) a donné lieu à plusieurs échanges avec la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). La version retenue dans les produits du recensement de la population de 1999 et présentée dans ce fichier n'est pas la version définitive. Cette version définitive sera utilisée dans les produits, hors recensement de la population, édités à partir de 2002.

Liste des communes décrites dans les fichiers « Correspondances îlots90, îlots99, IRIS et TRIRIS ».

Ce fichier dénommé « Liste » est présent dans les 4 références lil-0271, lil-0270, lil-0269 et lil-0268. On connaît ainsi l'appartenance éventuelle de chaque commune (métropole et DOM) à chacune des 4 tables de passage.